



Famille du média : **Médias professionnels**
 Périodicité : **Quotidienne**
 Audience : **4000**
 Sujet du média : **Energie-Environnement**



Edition : **09 décembre 2022**

P.4

Journalistes : -

Nombre de mots : **205**

FRANCE

Ecoréseau de chaleur : Amorce prime 68 collectivités

68 collectivités ont été primées mardi 6 décembre par l'association Amorce (Association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur) dans le cadre de la dixième édition des trophées Ecoréseau de chaleur. Ces derniers récompensent les réseaux alimentés à plus de 50 % par des énergies renouvelables (ENR) avec un taux de rendement de 75 % contre 80 % l'an passé. Ce changement a été décidé pour permettre aux réseaux ruraux, plus modestes, de pouvoir être récompensés. 140 réseaux étaient en compétition et 123 ont été retenus dans 68 collectivités parmi lesquelles Bordeaux, Dijon, Grenoble, Nantes Métropole, Saint-Etienne ou Rouen.

Le mix énergétique des réseaux de chaleur s'est encore amélioré avec un taux d'ENR&R de 62,6 % en 2021 contre 60,3 % en 2020 (cf. *BIP du 14.11*). Pour accompagner ce verdissement, Amorce a créé une nouvelle catégorie baptisée Ecoréseau de chaleur +. Elle récompense les réseaux dont le taux d'ENR dépasse les 80 % avec un taux de rendement de 80 %. C'est ainsi que 42 réseaux installés dans 21 collectivités ont été primés dont Le Mans, Strasbourg ou la Vallée de Chevreuse.

